

OPTIGEL-LX

Code du produit: 000000000000150443

Version

2.1 SDS_REG_UN

Date de révision:

24.07.2026

Date de dernière parution: 25.11.2022

Date de la première version publiée:

14.12.2016

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : OPTIGEL-LX

Type d'Application (Utilisation) : Additif rhéologique

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK-Chemie GmbH

Adresse : Abelstrasse 45
46483 Wesel

Téléphone : +49 281 670-23532

Téléfax : +49 281 670-23533

Adresse e-mail : GHS.BYK@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : Europe +44 1235 239670
Middle East/Africa +44 1235 239671
Americas +1 215 207 0061
East/South East Asia +65 3158 1074
(Local India: 000 800 100 7479)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Cancérogénicité : Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: con-

OPTIGEL-LX

Code du produit: 000000000000150443

Version

2.1 SDS_REG_UN

Date de révision:

24.07.2026

Date de dernière parution: 25.11.2022

Date de la première version publiée:

14.12.2016

sulter un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Aucun(e) à notre connaissance.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Modified activated phyllosilicate

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	>= 0,5 - < 1

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Présentez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.

Avis aux médecins : Pas d'information disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

OPTIGEL-LX

Code du produit: 000000000000150443

Version

2.1 SDS_REG_UN

Date de révision:

24.07.2026

Date de dernière parution: 25.11.2022

Date de la première version publiée:

14.12.2016

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée
		Dioxyde de carbone (CO ₂)
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
Produits de combustion dangereux	:	Le produit lui-même ne brûle pas.
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Neutraliser à l'acide. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
Conseils pour une manipulation sans danger	:	Éviter les déversements sur le sol car le produit peut devenir glissant lorsqu'il est mouillé. Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Conditions de stockage sûres	:	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

OPTIGEL-LX

Code du produit: 000000000000150443

Version

2.1 SDS_REG_UN

Date de révision:

24.07.2026

Date de dernière parution: 25.11.2022

Date de la première version publiée:

14.12.2016

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	TWA (Fraction respirable)	0,025 mg/m ³ (Silice)	ACGIH

Mesures d'ordre technique : En règle générale, 10 renouvellements complets de l'air par heure sont recommandés sur le lieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Filtre de type : Filtre de type P

Protection des mains

Matériel : Gants en PVC ou autre matière plastique

Remarques : Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.

Mesures d'hygiène :

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : poudre
Couleur : blanc cassé
Odeur : inodore
Seuil olfactif : Non applicable

pH : 10,6 (23 °C)
Concentration: 2 %

Point/ intervalle de fusion : Non applicable

Début d'ébullition : Non applicable
Point d'éclair : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : La formation de mélanges explosifs d'air et de poussières n'est pas escomptée.

Auto-inflammation : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

Pression de vapeur : Non applicable

OPTIGEL-LX

Code du produit: 000000000000150443

Version

2.1 SDS_REG_UN

Date de révision:

24.07.2026

Date de dernière parution: 25.11.2022

Date de la première version publiée:

14.12.2016

Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: Donnée non disponible
Masse volumique apparente	: 550 - 850 kg/m ³
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non applicable
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Concentration minimale de poussière explosible	: Non applicable
Énergie minimale d'ignition	: > 2.394 mJ

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

OPTIGEL-LX

Code du produit: 000000000000150443

Version

2.1 SDS_REG_UN

Date de révision:

24.07.2026

Date de dernière parution: 25.11.2022

Date de la première version publiée:

14.12.2016

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

OPTIGEL-LX

Code du produit: 000000000000150443

Version

2.1 SDS_REG_UN

Date de révision:

24.07.2026

Date de dernière parution: 25.11.2022

Date de la première version publiée:

14.12.2016

Toxicité par aspiration**Produit:**Donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques :

Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité :

Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation :

Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastesDonnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus :

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale
en vigueur.**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

OPTIGEL-LX

Code du produit: 000000000000150443

Version

2.1 SDS_REG_UN

Date de révision:

24.07.2026

Date de dernière parution: 25.11.2022

Date de la première version publiée:

14.12.2016

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Contacter le fabricant.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.